

1 Règles

Les régates seront régies par les Règles de Courses pour Voiliers (RCV), les prescriptions de Voile Canada, les règles PHRF de l'ARVSL, les présentes instructions et toute autre modification provenant des avis de courses. Les régates sont classées "événements de catégorie **C**" tels que définis à l'annexe **1** des RCV.

2 Inscriptions

Tout bateau situé à proximité ou dans l'aire de départ, avant ou pendant la séquence de départ sera considérée inscrit et faisant partie de la course. Il sera régi par les Règles de Course à Voile 2021-2024, l'Avis de course, les Instructions de course, ainsi que toute modification applicable à ces dernières.

Toutefois pour être classé et avoir son résultat inscrit au babillard officiel le propriétaire du bateau doit avoir rempli le formulaire d'inscription.

3 Avis aux régatiers

Les avis aux régatiers seront affichés au babillard officiel situé du côté ouest du bâtiment de service.

4 Changements aux instructions

Toute modification aux instructions de courses sera affichée au minimum 1,5 heure avant le signal d'attention de la première course programmée pour la journée. Toute modification à l'horaire des courses sera affichée au plus tard à 17h00 la journée précédant sa mise en application.

5 Signaux émis du rivage

5.1 Tout signal émis du rivage sera fait à partir du mât à l'entrée des quais du CVDM.

5.2 Le pavillon AP accompagné de deux (2) signaux sonores signifie que "la course est retardée. Le signal d'attention sera fait au minimum trente (30) minutes après que le pavillon AP aura été abaissé (accompagné d'un (1) signal sonore)".

6 Horaire des courses

Voir les avis de courses.

7 Classes et pavillons de classes

<i>Pavillons</i>	<i>Classes</i>
BLANC	tous les voiliers (toutes classes)
D	Dériveurs
1	Voiliers désignés PHRF 1-A et 1-B
2	Voiliers dont la longueur hors tout est égale ou supérieure à 26.5pi et ne faisant pas partie des classes PHRF 1-A ou 1-B.
3	Voiliers dont la longueur hors tout est inférieure à 26.5pi et ne faisant pas partie des classes PHRF 1-A ou 1-B.
Fanion MC	Voiliers de la classe MC Scow
Requin noir sur fond blanc	Voiliers de la classe Shark 24

8 Aire de course

Voir les avis de courses correspondantes.

9 Parcours

Voir les avis de courses correspondantes.

10 Marques

Les bouées de parcours seront gonflables (jaune, orange ou rouge) ou permanentes (gouvernement ou club) à moins de contre-indication dans les avis de courses.

11 Départ

Voir les avis de courses correspondantes. Si une bouée d'espacement est utilisée pour la ligne de départ, il est interdit de passer entre celle-ci et le bateau-comité.

12 Rappels

Lors de rappel général, la règle 29.3 s'applique intégralement; les départs suivants sont retardés jusqu'à ce que le départ de la flotte rappelée soit repri.

13 Modification de parcours

Le bateau comité pourrait faire des modifications mineures dans le positionnement des bouées sans les signaler.

Tout changement majeur au parcours de la course après le départ sera signalé avant que le meneur n'amorce le bord, et ce même si la nouvelle marque n'est pas encore en position. Le comité de course indiquera le déplacement d'une marque gonflable en utilisant les signaux décrits ci-dessous.

Codes de déplacement d'une marque gonflable :

- Panneau rouge : la marque a été déplacée vers bâbord;
- Panneau vert : la marque a été déplacée vers tribord ;
- Un signe + : la marque a été éloignée ;
- Un signe - : la marque a été rapprochée ;

Néanmoins, la course pourra être terminée à une bouée du parcours pourvu que le signal de course raccourcie soit hissé sur le bateau comité avant que le premier bateau d'une flotte y arrive. Le bateau comité devrait être placé de façon que les compétiteurs passent la bouée de même côté que prévu avant le raccourcissement.

14 Ligne d'arrivée

La ligne d'arrivée sera située entre le mât du bateau-comité et une bouée d'arrivée.

15 Temps limite

Tout voilier participant doit terminer à 20 minutes ou moins du premier de sa classe. Si aucun bateau ne tourne la première marque en 20 minutes, ou ne complète le parcours en 1h30, la course sera annulée. Une course annulée pourrait être recommencée à la discrétion du bateau comité.

16 Sécurité

Tout voilier se retirant d'une course doit informer le comité de course; sur l'eau en quittant l'aire de course ou sur terre en communiquant avec le responsable du bateau comité immédiatement dès que possible.